



Paris, le 03/12/2020

COMMUNIQUE

La CFE-CGC Groupe RATP maintient son opposition à l'ouverture à la concurrence sur les réseaux de transports en commun urbains en Ile-de-France telle qu'elle se profile.

Elle s'étonne que les pouvoirs publics poursuivent leur travail de destruction des entreprises publiques de service public, sans tirer les conséquences des crises successives que traverse le pays, ni prendre en compte la nouvelle sensibilité des citoyens aux enjeux sociétaux et environnementaux.

En effet, le dogme européen du « tout marché », qui consiste notamment à remplacer les monopoles publics nationaux par des oligopoles multinationaux, progressivement privatisés, n'a pas fait la preuve de son efficacité sociale et environnementale et ne sert pas l'intérêt général.

L'humain a besoin de stabilité et de perspectives claires à long terme. Il ne saurait être considéré comme une marchandise que l'on promène d'entreprise en entreprise sans son consentement.

Cependant, dans le contexte actuel où les multiples décisions de l'Etat sont incompréhensibles et pénalisent lourdement l'économie locale, **la CFE-CGC Groupe RATP ne se joindra pas au mouvement du 17 décembre 2020**, privilégiant d'autres moyens d'action.

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP - 21, square Saint Charles 75012 PARIS
Téléphone : 01 58 76 80 00 - Télécopie : 01 58 76 80 87 - Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com

ORGANISATION ADHERENTE A LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS CFE CGC
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC